

Membres	23
Présent(s)	16
En audio/visioconférence	1
Représenté(s)	2
Quorum	16

SÉANCE DU 12 MARS 2026

- Présents au siège :** Sous la Présidence de Monsieur Salah KOUSSA, Président du Conseil d'administration, Madame Chahrazad ALLAM, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Modeste BONTE, Madame Anne BOUCARD, Monsieur Antoine BREINNING, Madame Suzanne BROLLY, Monsieur Gérard CONRAD, Madame Virginie JACOB, Madame Leila-Marie KHELIFA, Monsieur Céleste KREYER, Monsieur Dominique LEBLANC, Madame Geneviève MANKA, Monsieur Bernard MATTER, Madame Nadia MONKACHI, Monsieur Alexandre SCHNELL, Monsieur Sebastien EHRET (Représentant de la société EMHA) et Madame Emmanuelle SERRANO (Commissaire aux comptes)
- Présents en visio :** Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND, Madame Brigitte OFFNER (Représentante de la Préfecture DDT67) et Madame Myriam JEMLI (Représentante du personnel)
- Absents et excusés :** Monsieur Frédéric BERNHARD (procuration à Monsieur Bernard MATTER), Monsieur Roland HARLAUX, Monsieur Patrice SCHOEPFF, Madame Annick SUDERMANN, Madame Lucette TISSERAND et Monsieur Laurent WALTER (procuration à Monsieur Salah KOUSSA)
- Assistaient en outre :** Monsieur Julien MATTEI (Directeur général / Secrétaire de séance), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement), Monsieur Philippe LEGLIZE (Directeur de la Maintenance du Patrimoine), Madame Hélène THOUVIOT (Directrice du Développement et de l'Investissement), Monsieur Pascal CHARPENTIER (Directeur du Pôle Gestion Locative), Madame Betty AUFSATZ (Directrice de la Gestion Locative), Monsieur Yves BERNHARD (Directeur de la Proximité et de la Relation Client), Madame Viviane EHRHARDT (Directrice Financière, Comptable et du Contrôle de la Gestion), Madame Stéphanie HOCHART (Directrice des Ressources Humaines), Madame Elise DIETRICH (Directrice de l'Innovation et de la Qualité), Madame Isabelle DAVID (Directrice de la Transformation Numérique) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Le Conseil d'administration,
Vu l'article L 423-10 du Code de la Construction et de l'Habitation,
Vu le rapport du Directeur général
Délibère :

CA/2026/007 : Rapport annuel relatif au suivi des conventions réglementées

Il est décidé :

1. De prendre acte du rapport présenté au Conseil d'administration relatif au suivi des conventions réglementées pour l'année 2025.

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme